

# CARASOIE recrute et forme ses futurs talents couturiers

## PROCESS DE RECRUTEMENT / FORMATION SESSION « MUGUET »



- Envoi de votre candidature** (photo, CV, lettre de motivation) à notre Service RH : [rh@carasoie.fr](mailto:rh@carasoie.fr)
- Information collective** les lundis **13 février 2023** et **20 mars 2023** (au choix) à **9h00** au sein du **Pôle emploi de Vienne** (durée d'environ une heure).  
Lors de cette réunion, notre Président vous présentera notre entreprise, son activité, son projet de développement, nos métiers ainsi que le recrutement et la formation qui vous sont proposés. Elle sera suivie d'un court **entretien personnel de motivation** pour les personnes intéressées.  
Dans un souci d'organisation, il est demandé une confirmation de présence au plus tôt à notre Service RH ainsi qu'à votre conseiller(e) POLE EMPLOI via votre espace personnel.  
Si vous êtes sans emploi et que vous n'avez pas encore fait les démarches, **nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant au POLE EMPLOI.**
- Si l'entretien individuel est concluant, vous serez convié(e) à un **test d'habileté manuelle et de minutie**, le **22 février 2023 ou le 30 mars 2023** au sein des locaux de CARASOIE. (Horaires à définir)  
Il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience en couture.  
Ces tests sont notamment l'occasion d'observer la dextérité nécessaire à l'apprentissage de notre principal savoir-faire : **le roulottage à la main sur des foulards de soie.**  
Une réponse sera apportée dans les 48h qui suivent le test.
- La formation préalable à l'embauche d'une durée de 400 heures sera dispensée du 24 avril au 20 juillet 2023.**  
Elle se déroulera dans les locaux de CARASOIE à raison de 35 heures hebdomadaires :  
De 7h45 à 16h du lundi au jeudi, et de 7h45 à 14h30 le vendredi. (Pauses incluses)
- A l'issue de la formation, **un contrat pro en CDD d'une durée de 12 mois** pourra être proposé. Il permettra de continuer votre montée en compétences sur notre savoir-faire. Il se déroulera intégralement dans nos locaux et donnera lieu à une rémunération de 100% du SMIC quelle que soit votre situation.  
Une période de congés sera assurée cet été, du 31 juillet au 18 août 2023. (Fermeture de l'atelier)
- Le CDD a vocation à être suivi d'un **contrat à durée indéterminée**, si la professionnalisation s'est bien déroulée pour chacune des parties. La signature du CDI sera accompagnée d'une réévaluation à la hausse de votre rémunération.

**CARASOIE est située sur la commune de Pont-Evêque, près de Vienne, et elle est desservie par les transports en commun** (Arrêt Frèrejean ligne 1, Rond Point Malissol ligne 3).

Pour suivre l'actualité de CARASOIE : <https://www.facebook.com/Carasoie/>